Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 579

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 579 12 février 1981 Dix-huitième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Daniel Delley Yvette Jaggi

579

Se passer de Kaiseraugst

La décision que doit prendre prochainement le Conseil fédéral au sujet de Kaiseraugst est d'une importance capitale. Encore un tournant dans la politique énergétique helvétique... un de plus, dirat-on peut-être. Expliquons-nous!

Le projet de centrale nucléaire en Argovie a cristallisé l'opposition à l'utilisation de l'atome en Suisse. Depuis l'occupation des lieux, Kaiseraugst a pris valeur de symbole — mobilisation de «contestataires», résistance sur le tas, entrée en matière du pouvoir politique, mise en échec de la tactique du fait accompli sous le signe de la liberté d'entreprendre. Les populations du nord-ouest de la Suisse, déjà cernées par des centrales allemandes et françaises, se sont prononcées clairement, et à plusieurs reprises, contre ce projet. Les gouvernements des deux Bâle ont pris acte de cette volonté et préparé de nouveaux plans, ligne de conduite dynamique, sans attendre le salut du pouvoir central.

Mais l'enjeu dépasse largement le cas particulier de Kaiseraugst et le conflit latent entre une région et la Berne fédérale. C'est là que nous revenons à la politique énergétique de la Suisse: la décision influencera sans aucun doute nos investissements dans ce domaine pour plusieurs décennies.

Dans la situation actuelle, déterminer le besoin en énergie du pays ne relève pas d'un raisonnement implacable et dont la conclusion serait inévitable. Seuls les producteurs d'électricité — jouant ici leur propre jeu, alors même que la composition du capital des sociétés de production, dominées par les collectivités publiques, devrait les inciter à moins d'arrogance — tentent encore de faire croire qu'objectivement nous sommes condamnés à la fuite en avant¹: davantage de centrales pour couvrir des besoins croissants!

En fait, c'est la décision relative à Kaiseraugst qui va créer la contrainte majeure en matière énergétique. Cette contrainte n'existe pas encore, le choix est toujours ouvert. Mais une fois la décision prise, quelle qu'elle soit, les conséquences seront lourdes, le chemin tout tracé.

Le rapport de la Commission pour une conception globale de l'énergie (GEK) publié en 1978 était encore tout empreint de fatalisme: face à la croissance de la consommation, les centrales nucléaires sont inévitables...

Plusieurs données ont changé depuis: tout d'abord le coût du pétrole commence à changer les comportements individuels; les techniques d'économies se développent rapidement pour les mêmes raisons; enfin, les conclusions de plusieurs enquêtes sérieuses concordent: d'une part l'utilisation des énergies locales (rayonnement solaire et biomasse) peut abaisser notre dépendance de l'étranger de 85% à 70%; d'autre part la moitié de notre consommation pour le chauffage peut être économisée. Economies et substitution par des sources indigènes sont les deux piliers d'une politique énergétique possible et réaliste. Il n'y a plus aucun doute à ce sujet. L'heure n'est plus à se gausser des doux pro-

SUITE ET FIN AU VERSO

¹ Voir, par exemple, la dernière brochure éditée par l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) et qui se flatte de présenter au lecteur «les éléments fondamentaux lui permettant d'apprécier les futurs besoins en énergie électrique», tout en lui laissant «le soin de tirer lui-même les conclusions». Et en effet, question liberté d'appréciation, le lecteur est gâté, si on peut dire: la conclusion des pédagogues de l'UCS, après une trentaine de pages de croquis et de mises au point diverses, est cellelà: «(...) Les faits et réflexions exposés dans cette brochure amènent à la conclusion que, si l'on veut disposer en Suisse en 1990 d'un approvisionnement en énergie électrique offrant un degré de fiabilité convenable, il faudra dans cette décennie même construire de nouvelles grandes centrales électriques. Il n'y aura de toute vraisemblance pas de solution possible si l'on écarte la construction de nouvelles centrales nucléaires.» Le lecteur choisira s'il les veut peintes en bleu ou en rose.